



Les missions du délégué du personnel

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- En collaboration avec **Cédric Beutier, Avocat au Barreau de Nantes**
- Dernière vérification de la fiche : 17/09/2019
- Dernière mise à jour de la fiche : 10/10/2018

A partir du moment où l'entreprise emploie au moins 11 salariés, une présence de délégués du personnel est obligatoire. En quoi consistent précisément leurs missions ? Quel est leur rôle dans l'entreprise ?

Cette instance a vocation à disparaître, au plus tard le 31 décembre 2019. Elle sera alors remplacée par le comité social et économique.

Délégué du personnel : un rôle de représentation

Mise en place obligatoire ? Les délégués du personnel (DP) ont pour mission de représenter les salariés auprès de la direction et de présenter à cette dernière toutes les réclamations individuelles ou collectives émanant des salariés. Faire élire des délégués du personnel (l'initiative revenant à l'employeur) est une obligation dans les entreprises comptant 11 salariés et plus.

Où ?...

{ABONNEZ-VOUS}

Délégué du personnel : un rôle relationnel

Leurs fonctions. Dans le cadre de leurs missions, les délégués du personnel seront en relation avec les salariés, l'employeur et les membres de la direction, ainsi qu'avec divers organismes et les autres institutions représentatives du personnel, le cas échéant.

Un crédit d'heures...

{ABONNEZ-VOUS}